



Falsification bulletin de salaire

Par **sylvie**, le **29/04/2009** à **15:44**

Bonjour,

Mon ex mari ne verse qu'à sa guise, la pension alimentaire, **et gère lui même les bulletins de salaire, dans sa société**, et il s'avère qu' une saisie est effectuée sur un bulletin de salaire qui n'est pas aux normes, et l'huissier qui est chargé de la saisie m'indique qu'il n'est pas habilité à demander l'original de ce document. Quelle est la personne qui peut obtenir l'original de ce bulletin de salaire, car mon exmari a déjà falsifié des bulletins de salaire, dans d'autres sociétés afin d'échapper à divers créanciers.

Par **Tisuisse**, le **29/04/2009** à **19:08**

Bonjour,

Vous saisissez les services fiscaux lesquels vont se faire un malin plaisir d'éplucher les documents comptables, y compris les feuilles de paie, pour les déclarations fiscales.

Par **sylvie**, le **29/04/2009** à **19:49**

Bonsoir,

Je vous remercie sincèrement de votre réponse, mais mon ex mari gère une société immobilière et les commissions peuvent très bien ne pas être déclarées, car il a un statut de

VRP indépendant. Mais je vais en informer les services fiscaux, merci à vous